Initiatives parlementaires

a très bien été. Toutes les personnes au niveau local allaient voir les gens qui avaient été mandatés par le gouvernement de s'occuper du processus d'achat et de revente des terres. Alors, je pense que si on avait transféré dans une unité locale tout le processus, à mon avis, il n'y aurait pas eu de problème. Il n'y aurait pas eu autant de manque de communication, d'interprétation fausse de ce que c'est vraiment un mandat, de l'interprétation que peuvent avoir certaines personnes par rapport à l'achat ou au transfert des terres de la Pinède versus la route 344 sud, bref, toutes ces questions légitimes que se pose une population qui a vécu une situation peu enviable.

Monsieur le Président, il faut se le rappeler, les événements de l'été 1990 ont laissé des cicatrices indélébiles auprès de ces gens-là. Puis évidemment, chaque fois qu'un problème est soulevé à Oka, la population qui n'est pas encore guérie de cette crise est extrêmement insécure et c'est normal que ces gens-là se posent des questions et veulent avoir une réponse à leurs préoccupations.

En terminant, j'aurais souhaité que l'on crée cet organisme, mais le gouvernement a choisi d'en faire autrement et je suis prête à collaborer avec Travaux publics Canada, de même qu'avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, et avec le comité de négociations. Mais, monsieur le Président, j'aimerais bien savoir quand les négociations vont aboutir. Quand est-ce que la table de négociations va arriver au bout du tunnel? Pour plusieurs personnes, cela a l'air tellement compliqué, mais il me semble que finalement, avec des personnes de bonne volonté, considérant que le chômage dans Kanesatake est grave, considérant que les problèmes économiques doivent se régler dans les plus brefs délais, il me semble qu'il est temps de mettre de côté toutes ces animosités et que l'on passe à l'action pour créer une bonne relation et pour en finir avec ces négociations-là qui s'éternisent et qui n'aident pas le rapprochement des deux communautés.

[Traduction]

Mme Ethel Blondin (Western Arctic): Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole aujourd'hui pour traiter de la motion d'initiative parlementaire de la députée d'Argenteuil—Papineau qui représente la région visée par cette motion.

Elle déclare:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager l'opportunité de créer la Société immobilière Oka-Kanesatake (SIOK) afin de lui transférer le budget déjà alloué par le Conseil du Trésor pour la négociation de la réunification des terres à Oka-Kanesatake.

J'aimerais faire état de trois points très importants que cette Chambre et le public canadien doivent connaître. D'abord, cette motion n'a pas sa raison d'être puisque le propre gouvernement de la députée a déjà indiqué, dans une lettre adressée au chef de Kanesatake, qu'il s'objectait à cette idée.

Deuxièmement, la députée se place en conflit de responsabilités face à l'ensemble de ses électeurs et aux députés de cette Chambre.

Troisièmement, la mise en oeuvre d'un tel processus à Oka créerait un précédent maladroit et coûteux pour toutes les autres régions du Canada où des négociations sont en cours relativement aux revendications territoriales.

Cette motion est un exemple parfait de perte de temps et de gaspillage de l'argent des contribuables. Le gouvernement a déjà fait connaître sa position en stipulant qu'il s'opposait à cette idée dans une lettre que la ministre d'État aux Affaires indiennes faisait parvenir au chef Jerry Peltier le 11 mars 1992. Dans cette lettre, la ministre fédérale déclare très nettement que le bureau spécial proposé par la députée d'en face ne fera aucune acquisition de biens avant que toutes les questions n'aient été traitées à la table des négociations.

La ministre a aussi déclaré qu'elle croyait au processus des négociations en cours. Le Conseil mohawk de Kanesatake a déjà mis en place un processus de négociations avec le gouvernement fédéral en vue du transfert des terres. Le négociateur du gouvernement fédéral, M. Bernard Roy, a élaboré le processus en collaboration avec le Conseil mohawk. Les négociations avancent et, pour qu'elles aboutissent, il est nécessaire de laisser aux négociateurs le temps de faire leur travail.

Cette motion tente de saper et de détruire les négociations qui se déroulent entre le gouvernement fédéral et le Conseil mohawk. On ne peut voir cette situation comme une transaction commerciale; on ne peut faire appel à des agents immobiliers pour résoudre un problème politique hautement complexe qui exige une solution unique, comme elle le dit. Il faut envisager la question dans un esprit politique, car ce n'est pas une transaction commerciale qui va nous permettre de résoudre ce problème.

D'après moi, la députée est en situation de conflit. Non seulement la motion qu'elle propose a-t-elle déjà été rejetée par son gouvernement, mais encore elle va à l'encontre des intérêts des gens, qui l'ont élue pour les représenter dans cette Chambre, pas pour militer contre eux. Je parle des Mohawks de Kanesatake. Qu'elle le veuille ou non, ces gens font aussi partie de sa circons-